

AR PREFECTURE

016-200054047-20180201-2018_02_01_18-DE
Reçu le 08/02/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention entre la Ville de Confolens et l'Association du Festival de Confolens pour l'année 2018,
- Autorise M. Le Maire à signer cette convention d'objectifs et de moyens.
- Autorise M. le Maire à verser la subvention à l'article 6574 d'un montant de 25 000€ en une seule fois par anticipation avant le vote du budget primitif 2018 de la ville de Confolens

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 1^{er} février 2018



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

